

DECISION DU PRESIDENT N° : 2024- 017

Objet : Campagne de nettoyage des Points d'Apport Volontaire (PAV) 2024

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du code de la commande publique,

Vu les articles L2122.21, L5211.9 et L5211.10

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Vu la proposition financière n°T240108 de la société TEOS sise ZA du Pont Cailloux route des Nourrices 78850 THIVERNAL GRIGNON, en date du 19/01/2024,

Considérant la nécessité d'organiser une campagne de nettoyage des Points d'Apport Volontaire (PAV) Ordures Ménagères, Tri et Verre (35 PAV aériens, 79 PAV enterrés).

DECIDONS

- ARTICLE 1** D'accepter et de signer la proposition financière de la société TEOS sise ZA du Pont Cailloux route des Nourrices 78850 THIVERNAL GRIGNON pour un montant total de 13 550 € HT soit 16 260 € TTC.
- ARTICLE 2** Conformément au code général des collectivités territoriales, cette décision sera transmise en sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
 - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
 - La société TEOS sise 78850 THIVERNAL GRIGNON

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture

le: **22 AVR. 2024**
de l'affichage le:

22 AVR. 2024

Fait à Senlis,

le 5 avril 2024



Guillaume **MARÉCHAL**

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024



Publié le 22/04/2024

ID : 060-200066975-20240405-2024_022-AR

BON DE COMMANDE

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis

Ref. Client

Réf commande : CCS-2024-000090

Date de la commande : 05/04/2024

Adresse de livraison

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis

Contact :

Tél :

Fax :

Mél :

Fournisseur

SAS TRAITEMENT ET OPERATIONS DE SURFACES

ROUTE DES NOURRICES
ZA DU PONT CAILLOUX
78850 Thiverval-Grignon

Contact :

Tél :

Fax :

Mél :

Objet : CAMPAGNE DE NETTOYAGE DES PAV AERIENS ET ENTERRES

Référence devis :

Demandeur : DECHETS MENAGERS

Références obligatoires à rappeler

Budget : CCSSO

N° SIRET du budget : 20006697500018

N° d'engagement : CCS-2024-000090

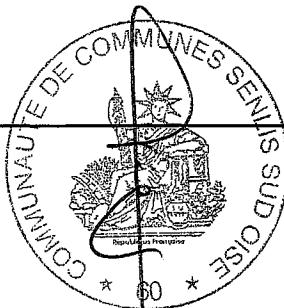
Code Service Gestionnaire : OM

Réf. fournisseur	Désignation	Quantité	P.U.	Remise		Taux TVA	Montant HT
				%	Montant		
	NETTOYAGE PAV AERIEN	35.000	105.000 €	0,00	0.00 €	20,00	3 675.00 €
	NETTOYAGE PAV ENTERRE	79.000	125.000 €	0,00	0.00 €	20,00	9 875.00 €

Observations

Observations area for notes and comments.

Total H.T.	13 550.00 €
Total T.V.A.	2 710.00 €
Total T.T.C.	16 260.00 €



Visa

Collectivité ou établissement	Exercice	Service	Réf. Commande N° engagement	Code fournisseur	Date
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD CCSSO 20006697500018		OM	CCS-2024-000090	TEOS	05/04/2024

COMMUNAUTE COMMUNES SENLIS SUD OISE
30 Avenue Eugène Gazeau
60 300 SENLIS

A l'attention de Monsieur TABOGA

Thiverval, le 20 Mars 2024

Devis N° T240108

Objet : NETTOYAGE PAV AERIENNES et ENTERREES

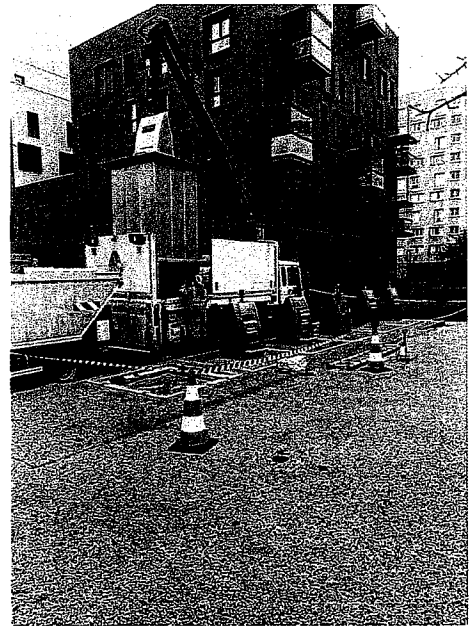


« Lavage et désinfection des conteneurs enterrés et aériens destinés à la collecte des déchets ménagers et assimilés en apport volontaire »

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE NOS INTERVENTIONS

I/ PROCESSUS DES INTERVENTIONS SUR COLONNES ENTERREES

- Amener du matériel de nettoyage (PL) sur site
- Positionnement de celui-ci, visualisation de site d'intervention avec aléa pouvant gêner le travail.
- Balisage de l'aire de lavage
- Balisage de l'aire de stationnement (conforme au code de la route)
- Mise en place des stabilisateurs latéraux
- Positionnement du système de préhension en fonction du système rencontré.
- Élévation de la colonne (les colonnes sont réputées vide de tous encombrants)
- Dans le cas où la colonne serait en partie encombrée, ouverture de la trappe pour collecte des déchets résiduels dans l'espace prévu à cet effet.
- Présentation de la colonne en surplomb des cuves de récupération, nettoyage par lavage HP et récavage manuel.
- Nettoyage et désinfection de la fosse après aspiration des jus et déchets stagnants.
- Pulvérisation d'un produit bactéricide, insecticide et virucide.
- Contrôle visuel de l'état de propreté.
- Repli du matériel strictement inversement au procédé de mise en place.
- Il est à noter que tous nos produits sont des produits odorisants.
- Toutes les parties extérieures de la colonne seront également nettoyées par lavage et ce s'agissant de toutes parties émergentes au mobilier.
- Pose d'un sticker avec date de lavage/désinfection



II/ VEHICULE UTILISE

- Il s'agit d'un véhicule PL, intégrant un caisson de lavage. Le porteur est un véhicule PL, grue, Euro 6, autonome sans nécessité de branchement. Le caisson fonctionne à l'aide d'un groupe électrogène.
- Celui-ci intègre une enceinte de lavage, couplée à une lance HP/BP manuelle, qui permet un nettoyage manuel de qualité. Ce lavage manuel est complété **d'un grattage manuel par outil tranchant**, afin d'éliminer toutes parties et corps étrangers adhérents au support. En outre ce procédé permet une **utilisation MINIMUM d'eau**, par contrôle des pulvérisations. Ce camion intègre également un stock tampon d'eau de 200 litres pour les déchets et eaux résiduels.
- Un espace pour ensemble pompe d'aspiration ;
- Une cuve d'eau propre et des eaux issues des travaux de lavage.
- Les produits d'entretien nécessaires sont intégrés dans un coffre indépendant et faisant l'objet d'un caisson de rétention dans le cas de fuites éventuelles (tous nos produits sont homologués par le ministère de l'agriculture, biodégradables à +90%).
- Nos grues sont en capacité suffisante pour une élévation de containers allant de 2 à 7m³ de poids propre allant de 720 Kg à 1000 Kg (poids à vide) pour un déport de 10 mètres.

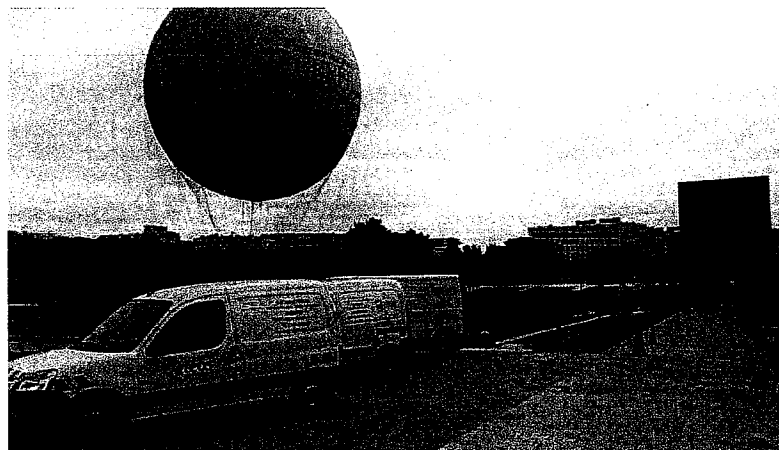


Devis détaillé

II/ PROCESSUS DES INTERVENTIONS SUR COLONNES AERIENNES

- ❑ Balisage du site de traitement par cône/rubalise, panneaux de signalisation piétons, voir panneaux de signalisation sur voie ou pour, si nécessaire, déviation routière (nécessité d'obtenir un arrêté municipal)
- ❑ Lavage intérieur et extérieur des silos à l'aide d'un véhicule spécialement destiné à cette prestation, équipé d'un nettoyeur HP eau froide.
- ❑ Pulvérisation d'un produit dégraissant
- ❑ Lavage et brossage des opercules.
- ❑ Rinçage final pour évacuation des éléments non adhérents

- ❑ Pose d'un sticker avec date de lavage/désinfection



QUANTITATIF / ESTIMATIF DES TRAVAUX

COLONNES ENTERREES

Soit : 79u x 125,00 € l'unité Montant HT : 9 875,00€

COLONNES AERIENNES

Soit : 35u x 105,00 € l'unité Montant HT : 3 675,00€

Montant Total HT : 13 550,00€

TVA 20% : 2 710,00€

Montant TTC : 16 260,00€

ZA DU PONT CAILLOUX ROUTE DES NOURRICES 78850 THIVERVAL GRIGNON
Tél.01.30.79.20.00 - www.groupe-teos.com
SAS au capital de 47500€ - RCS VERSAILLES B 499 895 233 - SIRET 49989523300025

Devis détaillé